RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Abondances productions
société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 333 euros
Siège social : 17 Allée de la Marche - 92380 Garches
829 777 721 RCS NANTERRE

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 9 janvier 2025

Le 9 janvier 2025, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Gregoire CLAISE, associé unique de la société Abondances productions, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 333 euros, ayant son siège social au 17 Allée de la Marche, 92380 Garches et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 829 777 721, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de transférer le siège social du 17 Allée de la Marche 92380 Garches au 5 Route de la Vallée du Dun 76740 ST PIERRE LE VIEUX , à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au : 5 Route de la Vallée du Dun 76740 ST PIERRE LE VIEUX >>

Le reste de l'article est sans changement.

Deuxième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l’associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Gregoire CLAISE

